

OPTIMUS NEWS

NEWSLETTER D'INFORMATIONS ET DE CONSEILS EN ASSURANCE DEPUIS 2018 - N°120 - 01 SEPT 2020 - ABIDJAN

ACTUALITE ET FAITS MARQUANTS

- > Côte d'Ivoire : L'Etat ivoirien va céder 21,54% de sa participation dans La Loyale vie
- > Liban : L'enquête sur les explosions de Beyrouth prendra du temps
- > Royaume-Unis : Le 8^{ème} courtier mondial d'assurance accusé de contrefaçon pour des commissions

REGLEMENTATION ET MARCHES

- > Congo : L'assurance des risques sportifs désormais obligatoire
- > Nigeria : Annulation de la 47^{ème} édition de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA)
- > Chine : Tesla lance une entreprise de courtage d'assurance à Shanghai
- > Etats-Unis : Google se lance dans l'assurance santé

NOS CONSEILS ET ASTUCES

- > Comment identifiez les exclusions dans votre contrat d'assurance ?
- > Quels sont les dommages couverts en incendie ?

COTE D'IVOIRE

> L'Etat ivoirien va céder 21,54% de sa participation dans La Loyale vie

Le gouvernement ivoirien a approuvé la cession de la participation financière détenue par la Banque Nationale d'Investissement (BNI) dans le capital de la Loyale Vie, une entreprise d'assurance-vie. La Loyale Vie appartient au top 10 du marché de l'assurance vie avec une part de marché de 5,8 % en 2018. Née en du rachat de PRELUXIA VIE, LA LOYALE VIE est une compagnie d'Assurance créée le 1er avril 2003. Elle est agréée par le Ministère de l'Économie et des Finances, sous le numéro 040/MEFP/CAB par la Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurance (CIMA). LA LOYALE VIE a un capital de 5 000 000 000 FCFA Libéré à hauteur de 3 000 000 000 FCFA (*communiqué*).

LIBAN

> L'enquête sur les explosions de Beyrouth prendra du temps

Quatre semaines après la déflagration exceptionnelle qui a coûté la vie à plus de 180 personnes, rien n'indique que l'enquête progresse. Le rapport préliminaire que les dirigeants libanais avaient promis juste après l'explosion se fait toujours attendre. Un rapport récemment publié de l'Association des compagnies d'assurance au Liban a déclaré que les pertes totales se situeraient entre 5 et 10 milliards de dollars, avec une assurance et éventuellement une protection de réassurance devant couvrir environ 30%, soit jusqu'à 3 milliards de dollars de ce total. De toute évidence, la perte totale assurée résultant de cet événement sera affectée par l'enquête en cours sur la cause de l'explosion. (*rfi.fr*).

ROYAUME-UNIS

> Le 8ème courtier mondial d'assurance accusé de contrefaçon pour des commissions

Lockton UK a été accusé d'avoir falsifié des documents pour tromper un client sur le paiement d'une police et maintenir une relation lucrative avec Axa. Dans une action en justice déposée à Londres, les avocats de l'investisseur immobilier allèguent que des personnes travaillant au bureau britannique de Lockton ont modifié un certificat d'assurance dans le but apparent d'obtenir des commissions en cours. En juin 2019, après un incendie, le groupe a fait une réclamation sur cette police ou il était couvert pour le coût de «remise en état» complet des bâtiments. Cette modification a réduit la couverture à une base «d'indemnité», qui paierait un montant inférieur. Alors que ce paiement était toujours en cours de poursuite, le processus de renouvellement de l'assurance 2020-21 de la SCP était en cours et une nouvelle police a été conclue au début de mars 2020. (*Financial Times*).

CONGO

> L'assurance des risques sportifs désormais obligatoire

Le Sénat a adopté, au cours d'une séance plénière organisée fin juillet 2020 à Brazzaville, la loi portant institution de l'assurance obligatoire des risques sportifs. Ce projet de loi est initié conformément aux dispositions du Code des assurances des Etats membres de la Conférence internationale des marchés d'assurances. La présente loi, comble un vide juridique, parce que ce les assurances corporelles classiques d'assurance n'auraient jamais été mis en œuvre au Congo ; mais elle devrait surtout contribuer à rassurer les sportifs licenciés membres des associations et des clubs sur la prise en charge multiforme en cas de dommages corporels. (adiac-congo.com).

NIGERIA

> Annulation de la 47ème édition de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA)

Le Comité Exécutif de l'Organisation des Assurances Africaines a annulé la 47ème Conférence et Assemblée Générale Annuelle de l'OAA qui avait été reporté de Juin à octobre 2020 à Lagos, au Nigéria. L'Organisation des Assurances Africaines (OAA), créée en 1972 est une organisation non-gouvernementale ayant son siège au Cameroun qui compte 362 membres, 48 pays africains et 10 membres internationaux. L'Organisation des Assurances Africaines comprend un Secrétariat Général, dirigé par un Secrétaire Général, un Comité Exécutif, présidé par le Président et l'Assemblée Générale, qui est l'organe suprême de l'Organisation. (african-insurance.org)

CHINE

> Tesla lance une entreprise de courtage d'assurance à Shanghai

Après les États-Unis, Tesla vient de lancer une entreprise de courtage d'assurance à Shanghai en Chine avec un capital social de 7,2 millions de dollars, selon le système national d'information sur le crédit aux entreprises. La société de courtage d'assurance, détenue à 100% par Tesla Motors HK Ltd, a été créée le 6 août et peut fonctionner jusqu'au 5 août 2050. Cela est particulièrement pertinent en Chine, qui est le plus grand marché au monde pour les véhicules électriques. En 2017, Tesla était la troisième marque automobile la plus vendue en Chine, après les constructeurs automobiles BYD et BAIC. (reinsurance.ws)

ETATS-UNIS

> Google se lance dans l'assurance santé

La filiale santé d'Alphabet (maison mère de Google), Verily Life Sciences, se lance dans l'assurance. Selon un communiqué publié cette semaine, la société spécialisée dans les « sciences de la vie » compte créer une filiale d'assurance baptisée Coefficient, qui sera réassurée par le leader mondial Swiss Re. L'objet de cette nouvelle compagnie sera de proposer des couvertures d'assurance santé aux entreprises, selon une approche « stop loss ». (argusassurance)

EXCLUSIONS

> Comment identifiez les exclusions dans votre contrat d'assurances ?

Tous les contrats comportent des risques non couverts qu'on appelle des « exclusions » de garanties. Elles figurent toujours dans les conditions générales ou spéciales de la police d'assurance. Vérifiez ou demandez les exclusions propres à votre police d'assurance. Ainsi, vous éviterez les mauvaises surprises en cas de dommages ou de sinistre. Une exclusion de garantie est une clause contractuelle par laquelle l'assureur écarte de la garantie certains événements ou certains types de dommages. Il existe deux types d'exclusions : les exclusions légales et spécifiques à chaque compagnie d'assurance. En d'autres termes, l'exclusion de garantie permet de ne pas prendre en charges certains sinistres : ceux que la réglementation interdit d'assurer ; ceux qu'il estime ne pas pouvoir indemniser en raison de leur gravité ; Ceux qu'il estime ne pas devoir indemniser par ce qu'ils risquent d'être trop fréquents ou relever de comportements « anormaux » de l'assuré. (Optimus)

INCENDIE

> Quels sont les dommages couverts en incendie ?

La garantie incendie répond de tous dommages matériels causés par conflagration, embrasement ou simple combustion. Par contre, les dommages causés intentionnellement par un des assurés ne sont jamais indemnisés en plus des exclusions spécifiques liées à votre contrat dans les conditions particulières et générales. En zone CIMA, la loi ne vous oblige pas à faire assurer votre entreprise ou votre habitation privé contre l'incendie. Heureusement, beaucoup d'entreprises et ménages se rendent compte de plus en plus compte qu'il est important de se couvrir ses biens, son contenu et sa responsabilité à l'égard de tiers. Il existe malgré tous des situations pour lesquelles vous êtes obligé d'avoir une couverture multirisque. Ces obligations découlent généralement de contrats de bail. Le propriétaire d'un logement par exemple peut imposer à son locataire, par le biais du contrat de bail, de souscrire une assurance contre l'incendie. L'assurance d'un locataire sera un peu différente de celle d'un propriétaire. Il n'empêche que les deux parties ont intérêt à posséder leur propre assurance. (Optimus)

Pour plus d'informations sur nos conseils et nos solutions d'accompagnement,

✓ **Contactez-nous maintenant au (225) 64 05 38 85**

✓ **Echangeons sur hermann.nzi@optimus-ci.com**

✓ **Visitez notre site www.optimus-ci.com**

✓ **Suivez-nous sur nos réseaux**



OPTIMUS est le premier cabinet d'assurance spécialisé dans le conseil en assurance et la gestion de portefeuille d'assurances pour entreprises basé en Côte d'Ivoire depuis 2018 • 06 BP 1769 Abidjan 06 • Abidjan Cocody Riviera II, Rue Sainte famille • contact@optimus-ci.com • www.optimus-ci.com